



Appel à candidatures
Responsable de communication
au sein du Service Accueil et Sensibilisation

Statut

Poste à plein temps de catégorie A, au plus tôt à compter du 1^{er} mars 2020.

Ouvert en priorité aux fonctionnaires (Etat, territoriale, hospitalière) et CDI de la fonction publique d'Etat, par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 118 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 109 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

La communication pour le Parc national des Cévennes est un outil majeur et transversal, qui doit permettre de sensibiliser à la richesse des patrimoines de ce territoire exceptionnel et à la nécessité de les préserver, de partager nos ambitions et nos actions et de valoriser nos résultats, auprès des habitants du territoire, de nos partenaires (institutionnels, socio-économiques ...) ou des visiteurs.

Ses 50 années d'existence n'ont pas complètement inscrit le Parc comme un outil au service du territoire et l'établissement doit continuer à promouvoir sans relâche son action positive pour l'activité et l'attractivité du territoire. De même l'adhésion des habitants au projet de développement territorial défini par la Charte, reste à conforter (l'objectif est de passer d'une posture incarnée par « Vous le Parc » à « Nous le Parc »).

Pour parvenir à atteindre ces objectifs, l'établissement devra mobiliser tous les vecteurs d'information et de communication à sa disposition (et créer de nouveaux outils, notamment en matière numérique).

La stratégie de communication reste à préciser, mais 3 orientations majeures se dégagent d'ores et déjà :

1. augmenter la notoriété du territoire et l'asseoir sur les valeurs du Parc national ;
2. permettre que l'établissement soit connu et reconnu pour ce qu'il est et ce qu'il fait, sur le territoire comme aux plans national et international ;
3. renforcer la cohésion interne et donner une image cohérente à l'extérieur.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et Veille du Territoire / Développement Durable / Accueil et Sensibilisation. Il compte 75,9 postes (en équivalent temps plein) au 31 décembre 2019.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste de **Responsable de la communication**, au sein du service Accueil et Sensibilisation, est placé sous l'autorité hiérarchique de la chef de service. Il est basé à Florac (48).

Le service Accueil et Sensibilisation rassemble 18 personnes dont 4 affectées à des massifs. Il est composé, outre la chef de service, de 5 agents de catégorie A, 8 agents de catégorie B, 3 agents de catégorie C et bénéficie également de la mise à disposition par l'Éducation nationale d'un service éducatif composé de 2 enseignantes : 1 du 1^{er} degré à temps plein, 1 du 2nd degré pour un total de 4 heures hebdomadaires.

Le service est notamment chargé :

- de la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- de la politique de tourisme durable du Parc,
- de l'accueil et la première information des visiteurs,
- des programmes d'animation et d'éducation,
- de la communication de l'établissement, y compris institutionnelle,
- de l'instruction et du suivi complet des demandes d'autorisation dans ses domaines de compétence.

Missions

Le.la *Responsable de la communication* travaille avec une équipe composée d'une assistante de communication, d'un graphiste et de façon temporaire d'une attachée de presse. Le.la Responsable de la communication est chargé.e de :

1. Élaborer et mettre en œuvre la politique de communication de l'établissement :

- proposer une stratégie de communication qui réponde aux grands enjeux de communication de l'établissement ;
- élaborer, en déclinaison de la stratégie, un programme annuel de communication de l'établissement : définir les messages, les occasions et les supports les plus pertinents, en assurant leur cohérence globale
- réaliser et faire réaliser, en interne ou en externe, les supports de communication et les actualiser (tous types de supports : papier, numérique, vidéo, radio, etc.)
- renforcer la notoriété numérique de l'établissement et faire vivre au quotidien les outils de communication de l'établissement : site internet, réseaux sociaux notamment ;
- préparer et participer à la communication des événementiels du Parc national ;
- organiser les venues de délégations ;
- assurer une veille de la notoriété de l'établissement et de la destination ;
- apporter un appui aux agents de l'établissement dans leurs besoins courants de communication : conseils rédactionnels, préparation en vue d'une interview, relectures, etc. ;

- superviser la rédaction du journal du Parc « de Serres en Valats », de parution semestrielle ;
- superviser la préparation des dossiers et communiqués de presse et plus généralement la communication de l'établissement vers les médias ;
- appuyer la direction pour conduire sa stratégie de communication interne.

2. Assurer en lien avec le secrétariat général le suivi administratif et financier des actions de communication :

- élaborer et suivre les budgets ;
- élaborer et suivre les recours aux prestations extérieures ;
- animer les conventions de partenariat et des accords-cadres relatives à l'activité.

3. Coordonner l'équipe en charge de la communication :

- planifier et suivre le travail des agents de l'équipe : attachée de presse, assistante de communication, graphiste

Pour mener à bien ses missions :

- Il.elle participe aux réunions du comité de direction et du service *Accueil et Sensibilisation*, ainsi qu'aux instances de l'établissement (Conseil d'administration, conseil scientifique, conseil économique social et culturel).
- Il.elle entretient un lien étroit avec l'ensemble des agents de l'établissement et nourrit une relation de confiance avec les acteurs du territoire et les partenaires de l'établissement.
- Il.elle cultive un lien de proximité avec les instances et en particuliers le Président du Conseil d'administration et le Président du Conseil Économique Social et Culturel.
- Il.elle participe au groupe de travail inter-Parcs nationaux sur la communication.

N.B : ce poste est en relation étroite avec l'Office français pour la biodiversité et le ministère en charge de l'environnement.

Pour toutes ces activités, il.elle peut être amené à encadrer des stagiaires ou des contractuels à durée déterminée.

Des déplacements sont à prévoir tant sur les massifs mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale.

Les missions pourront être amenées à évoluer en fonction de l'organisation du service et de l'établissement.

| |
|--------------------|
| Compétences |
|--------------------|

- Capacité à élaborer et maître en œuvre une stratégie de communication
- Maîtrise opérationnelle des techniques de communication
- Excellent relationnel, aptitude au travail en équipe et en réseau, y compris en position de manager
- Excellente expression orale et écrite (maîtrise des techniques rédactionnelles), y compris pour de la prise de parole en public,
- Maîtrise et pratique courante des outils web (back-office) et de communication digitale,
- Pratique courante de l'anglais,
- Connaissances et/ou intérêt pour le patrimoine naturel et culturel, sa préservation,
- Sens de l'organisation et rigueur,
- Adaptabilité et grande réactivité,
- Force de conviction et de proposition.

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Formation de type Master en communication, ou autre formation Bac+5 en communication
- Expérience professionnelle de plus de 3 ans en tant que responsable de communication au sein d'une structure publique ou privée
- Permis de conduire B

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **pour lundi 2 mars 2020 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le vendredi 13 mars 2020.** Pour ces auditions, la direction sera accompagnée de Céline Billault / secrétaire générale et Edwige de Feraudy / chef du service Accueil Sensibilisation.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Edwige de FERAUDY, chef du service Accueil et Sensibilisation
04 66 49 53 04 - edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale du Parc national des Cévennes
04664953 28- celine.billault@cevennes-parcnational.fr